

Legal Design augmenté :

comment l'IA accélère la pratique du Legal Design



Sophie LAPISARDI

Avocat au Barreau de Paris, Lapisardi Avocats, Présidente de Lexclair* Legal Design, co-présidente de la commission Croissance et Innovation de l'ACE

Vous pratiquez déjà le Legal Design ? Découvrez le Legal Design augmenté ou comment l'IA (intelligence artificielle) va accélérer votre pratique en vous ouvrant des perspectives, en vous permettant d'approfondir certaines étapes de la démarche Legal Design et à terme, à vous faire gagner du temps.

N'oubliez pas qu'elle fera tout en un claquement de doigt (clic) ; qu'elle remplacera une bonne formation et une bonne pratique du Legal Design. Comme pour toute matière pour laquelle vous utiliserez l'IA, il est nécessaire de la maîtriser pour vérifier les résultats.

Je précise par ailleurs que la pratique du Legal Design augmenté passe naturellement par le respect de nos règles déontologiques et en premier lieu le secret professionnel.

Voici comment je couple l'IA à la méthode Lexclair* de Legal Design.

Empathie : l'IA serait-elle empathique ?

Dans un article de la revue n° 158 de l'ACE « sommes-nous vraiment empathiques » je citais les travaux de Larry Richard, docteur en psychologie et ex-avocat américain qui révèlent que les avocats sont non seulement réticents au change-

ment, mais en pole position des professions les moins empathiques.

J'entends déjà les objections, d'ailleurs souvent liées à une incompréhension de ce qu'est l'empathie, régulièrement confondue avec la compassion. Je forme des professionnels du droit au

Legal Design depuis 5 ans et sans être aussi catégorique, je vous confie volontiers que nous avons souvent beaucoup de mal à sortir de nos baskets, pour reprendre l'expression américaine. Chausser celles d'un non-juriste mais aussi celle d'un magistrat nous ouvre des perspectives.

L'IA est une aide car contrairement à ce que beaucoup d'entre nous pensent, l'IA peut générer des idées et conseiller. ChatGPT peut vous aider à trouver de nouvelles idées au rang desquelles celles liées à la phase d'empathie dans la méthode Lexclair*. L'intégration de l'Intelligence Artificielle (IA) dans cette étape décuple notre compréhension des besoins et attentes de nos clients.

Comment ?

Demandez à ChatGPT de créer un persona. Ce personnage fictif représente le public cible potentiellement concerné par le problème à résoudre. Bien questionné et après lui avoir communiqué des informations pertinentes, les résultats sont une bonne base de départ pour une réflexion. Vous pourrez aussi demander à ChatGPT de vous aider à pousser plus loin la compréhension des attentes et des besoins de ce persona. Il vous ouvrira très vite un nouveau champ de réflexion. Là encore, vous ne retiendrez pas 100 % des idées générées, mais vous vous ouvrirez des perspectives.

Identification et IA : comment nous allons accélérer nos recherches juridiques

Cette phase va connaître une accélération décisive dans les prochains mois. En effet, de nombreux éditeurs juridiques commencent à injecter de l'IA dans leurs bases de données juridiques. Et il faut dire qu'on en a bien besoin ! L'open data et la multiplication des ressources rendent les recherches parfois trop longues. L'IA – bien entraînée et avec de bonnes bases juridiques – nous fera gagner du temps.

L'IA nous aide à structurer l'information

L'étape 3 de la méthode Lexclair*(structuration) est souvent perçue comme difficile car il faut non seulement sélectionner les informations dont le client a besoin, mais également les structurer selon sa propre logique. Souvent, cette logique n'est pas juridique car même lorsque nous nous adressons à un juriste, il devra régulièrement transmettre cette information à des non-juristes.

Là encore, l'IA est une aide précieuse.

À partir du persona, l'IA peut proposer des structures de présentation de l'information. Les participants à nos ateliers sont surpris des résultats obtenus. ChatGPT peut même représenter cette structure sous forme de carte mentale.

Je l'utilise ainsi pour structurer des contrats. L'IA a la capacité de vous proposer différentes structures en phase avec la logique des utilisateurs du contrat. Bien sûr, l'IA ne remplace pas notre expertise mais là encore, elle nous ouvre des horizons parfois difficilement visibles car en dehors de nos sentiers battus.

Vous ne confiez pas la rédaction à ChatGPT mais vous pourrez « défricher » avec lui cette étape

C'est peut-être plus sur cette phase que nous attendions l'IA et nous ne sommes pas déçus. Là encore, nous pouvons faire de l'IA un super assistant qui « défriche » notre travail de rédaction.

Tout d'abord, l'IA peut nous aider à imaginer le support de communication de l'information car « le format word n'est pas une fatalité » (règle n° 33 de notre livre 52 règles de Legal Design, Lexclair, 2022). En partant du persona elle nous aide à imaginer des supports de communication efficace. Ensuite, l'IA peut nous aider à rédiger en langage juridique clair. En voici un exemple. Je lui ai demandé de rédiger en langage juridique clair un article du CCAG travaux (cahier des clauses administra-

tives générales). La phrase prise pour exemple (à gauche dans le tableau ci-dessous) comporte 55 mots et plusieurs incises. En donnant des instructions claires à ChatGPT on peut aboutir aux propositions suivantes :

Texte de base	Proposition 1	Proposition 2
6.2. En cas d'évolution de la réglementation sur la protection de la main-d'œuvre et des conditions de travail en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles demandées par le maître d'ouvrage, afin de se conformer aux règles nouvelles, donnent lieu à la signature d'un avenant par les parties au marché ou, en l'absence d'accord entre les parties, à une modification unilatérale par le maître d'ouvrage.	6.2. Si la réglementation sur la protection de la main-d'œuvre change pendant le marché, le maître d'ouvrage peut demander des modifications. Ces modifications nécessitent un avenant signé par les parties. Sans accord, le maître d'ouvrage peut modifier unilatéralement.	6.2. Quand la réglementation sur la protection de la main-d'œuvre change durant le marché, le maître d'ouvrage peut solliciter des modifications. Un avenant est nécessaire pour ces modifications. Sans accord, le maître d'ouvrage procède à une modification unilatérale.

Ces 2 propositions ne correspondent pas au résultat final. Elles permettent de « défricher » la rédaction en langage juridique clair. Il ne reste plus qu'à la peaufiner selon votre style et le cas échéant, en mixant les propositions.

Quant à la phase de visualisation, c'est finalement la plus décevante à ce jour. Les images générées par l'IA sont le plus souvent de mauvaise qualité, du moins celles générées par les outils accessibles au grand public. Mais la technologie évolue très vite et dans quelques mois nos outils courants seront dopés à l'IA (power point notamment). Il faudra bien entendu être vigilant car le risque est d'oublier que la visualisation d'une information juridique doit intervenir après différentes phases dont l'empathie, l'identification, la sélection et la restructuration de l'information. Une fois encore, ceux qui pratiqueront le Legal Design pourront déceler les images, schémas... efficaces ou non.

Et l'IA est un bon testeur

Dans l'étape 5 de la méthode Lexclair* il ne reste

plus qu'à tester votre écrit, votre présentation. Et si vous soumettiez votre document à ChatGPT ? Comme pour toutes les autres étapes, ce qui va compter c'est ce que vous lui indiquez : à qui vous adressez-vous ; quels étaient ses problèmes, attentes... quels étaient vos objectifs... Une fois bien informé, questionnez l'IA et prenez les résultats pour ce qu'ils sont : une aide.

L'IA est donc un super assistant pour le Legal Design à condition de bien l'utiliser et notamment de bien « prompter » c'est-à-dire d'être en mesure d'initier une conversation fructueuse avec l'IA. Le « prompt engineering » est une nouvelle compétence à développer qui valorisera notre expertise, nous fera gagner du temps et nous libèrera des tâches à faible valeur ajoutée.

Lexclair propose régulièrement des ateliers de formation au Legal Design en ligne (ateliers de 3h). Retrouvez toutes les informations sur le site de Lexclair (lexclair.fr).